



Cour Administrative d'Appel de Bordeaux Lien Experts

COLLOQUE « L'expert face à ses obligations »

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

JEUDI 16 OCTOBRE 2025

9h00 – Accueil des participants – Collation offerte par M. Didier ARTUS

9h30 – Ouverture – Introduction

Accueil par M. Didier ARTUS – Président du Tribunal Administratif de LIMOGES

Ouverture du colloque par M. Alain PECLOSE – Président de CAABLE

M. François-Joseph REVEL, vice-président du Tribunal Administratif de LIMOGES

Et

M. François-Xavier DESERT, Architecte, expert près la CA de Poitiers et la CAA de Bordeaux

Sont le fil rouge de la journée.

10h00 – Responsabilité Civile Professionnelle délictuelle

Maitre Hubert-Antoine DASSE, avocat au barreau de Limoges.

Echanges – Questions/réponses

10h30 – Principe du contradictoire – Le secret des affaires – Le secret médical

Principe du contradictoire - M. Michel BAFFET, Docteur ingénieur agro-pédologue, expert agréé près la Cour de cassation, expert près la CA de Limoges et la CAA de Bordeaux.

Le secret des affaires - Mme Anne-Sophie MONDIN épouse FONTAINE, expert-comptable, expert près la CA d'Agen et la CAA de Bordeaux.

Le secret médical – M. le Professeur Dominique DALLAY, Obstétricien, expert près la CA de Bordeaux et la CAA de Bordeaux.

Echanges – Questions/réponses

11h15 – Serment et déontologie - L'impartialité

Serment et déontologie - L'impartialité subjective - M. André CARLE, Ingénieur INSA de Lyon, expert près la CA de Limoges et la CAA de Bordeaux.

L'impartialité objective - M. le Professeur Dominique DALLAY, Obstétricien, expert près la CA de Bordeaux et la CAA de Bordeaux.

Echanges – Questions/réponses



12h00 – La compétence – Normes, règles de l'art

Savoir-faire et compétences

M. Thierry LESUR, Ingénieur ISIM, expert près la CA de Pau et la CAA de Bordeaux.

Contexte réglementaire – Normes et règles de l'art

M. Alain PECLOSE, Architecte, expert près la CA de Pau et la CAA de Bordeaux.

Echanges – Questions/réponses

12h30 – Cocktail déjeunatoire

14h00 – L'obligation de ne pas exprimer le droit

Mme Anne-Sophie MONDIN épouse FONTAINE, diplômée d'expertise comptable, expert près la CA d'Agen et la CAA de Bordeaux.

Echanges – Questions/réponses

14h30 – Actions de Maitrise d'Œuvre

Article 1792 (garantie décennale et parfait achèvement)

L'expert non MOE

M. François-Xavier DESERT, Architecte, expert près la CA de Poitiers et la CAA de Bordeaux.

Médecine M. le Professeur Dominique DALLAY, Obstétricien, expert près la CA de Bordeaux et la CAA de Bordeaux.

Echanges – Questions/réponses

15h00 – Activités extra juridictionnelles

Droit Corporel : Fabrice BROUCAS – Médecin, expert près la CA de Bordeaux.

Le chiffre – Mme Anne-Sophie MONDIN épouse FONTAINE, diplômée d'expertise comptable, expert près la CA d'Agen et la CAA de Bordeaux.

Echanges – Questions/réponses

15h30 – Clôture du COLLOQUE

Conclusion du colloque par Monsieur Didier ARTUS, Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Inscription au colloque sur le site de CAABLE : <https://www.caable.fr/> - Evénements

Participation de 50 € pour les membres et de 75 € pour les non-membres de CAABLE

Contact : carle.andre@sfr.fr